

## CLASSES BILINGUES Français breton

Projet de classe  
maternelle bilingue  
à Pont-l'Abbé



OFIS PUBLIC  
AR BREZHONEG  
OFFICE PUBLIC  
DE LA LANGUE BRETONNE

### Intention d'inscription

Dans l'Académie de Rennes, la possibilité est offerte aux parents de choisir, pour leur(s) enfant(s) une scolarité bilingue au sein de l'école publique.

#### **Les classes bilingues français/breton**

Ce sont des classes de l'école publique dans lesquelles l'enseignement est assuré en français et en breton afin d'obtenir une maîtrise équivalente des 2 langues.

#### **Les principes de fonctionnement**

- La classe est prise en charge par un enseignant bilingue de l'éducation nationale.
- La continuité de l'enseignement bilingue est assurée tout au long de la scolarité primaire, puis dans le secondaire dans le cadre d'une carte académique des pôles.
- La langue bretonne n'est pas traitée comme une matière à part ; elle est à la fois objet et langue d'enseignement pour les différents domaines disciplinaires tels que ceux des mathématiques, de l'histoire ou de l'EPS, ce qui permet à l'enfant de devenir véritablement bilingue.
- L'enseignement respecte les programmes officiels de l'école primaire et est organisé dans le cadre du projet d'école.

Les classes bilingues mettent en œuvre un bilinguisme précoce, favorisé par la pratique quotidienne des deux langues comme outils de la communication et des apprentissages, à la différence du dispositif d'initiation au breton prévu pour une durée d'une heure hebdomadaire.

**Ces classes sont ouvertes à tous les élèves de la commune et des communes voisines où ce type d'enseignement n'est pas proposé à l'école publique.**

De nombreux élèves viennent de familles qui ne pratiquent pas la langue bretonne, et qui sont parfois originaires d'autres régions ou même d'autres pays. Une connaissance du breton n'est donc pas nécessaire pour les parents mais les élèves doivent intégrer la filière avant le CP.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une scolarité bilingue à partir **de la rentrée de septembre 2025** à l'école publique de Kerartur ou de Lambour (le choix de l'établissement reste à déterminer), nous vous demandons de bien vouloir **retourner le questionnaire ci-dessous en Mairie avant le 31 mars**.

-----  
**Renseignements parents : (enfants concernés : nés en 2020, 2021, 2022 et 2023)**

*Je pré inscrist mon ou mes enfant(s) à l'école publique de Kerartur / Lambour à Pont-l'Abbé en **classe maternelle** bilingue français-breton.*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

École actuelle de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date de naissance de l'enfant : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

(merci de remplir un bulletin par enfant)

**Adresse de retour** : En Mairie ou par courriel à [scolaire@ville-pontlabbe.fr](mailto:scolaire@ville-pontlabbe.fr)

Renseignements sur le bilinguisme : Office Public de la Langue Bretonne : M. BAUDU : 07.84.08.09.79 talwyn.baudu@opab.bzh